

ALÉAS CLIMATIQUES : CHOISIR LE SURSAUT POUR ÉVITER LE DÉCLIN

2026 marque une nouvelle année « record » où les crises climatiques, sanitaires, géopolitiques et économiques ne se succèdent plus mais s'accumulent et se superposent, sans laisser aux exploitations le temps de reconstituer leurs stocks, restaurer leur outil de production et consolider leur trésorerie.

Les repères agricoles s'effondrent et la variabilité climatique devient la norme : en 60 ans, les climats français sont remonté de 200 à 300 km. L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde, et la Méditerranée vingt fois plus vite. Le temps de la préparation à l'adaptation est révolu. Nous n'avons plus le luxe de « nous préparer au changement climatique » parce que ce dernier nous a déjà rattrapé.

Pour autant, année après année, l'immobilisme politique continue d'affaiblir l'agriculture, de fragiliser les exploitations et de mettre en danger le dynamisme des campagnes. Au moment où chaque mètre cube d'eau devient précieux, la France continue de détruire ou de mal gérer ses outils qui permettraient d'anticiper les crises.

Si rien ne change, 2027, 2028, 2029 et les prochaines années, seront elles aussi, des années record ayant des conséquences immédiates sur la production alimentaire, agroalimentaire et sur l'approvisionnement des magasins. Pour Jeunes Agriculteurs, la survenance d'un aléa climatique ne doit jamais être un obstacle aux projets d'installation.

Dans ce contexte Jeunes Agriculteurs refuse de se résigner et présente ce livre blanc qui documente l'ampleur de la situation sans se limiter à la seule constatation. Ces propositions visent à éviter, réduire et compenser des risques de plus en plus croissants qui pèsent sur la Ferme France dans les situations d'urgence, mais aussi dans les périodes d'accalmie, en prévision des prochains chocs.



NOS PROPOSITIONS

PHARES



Agir vite, sans brider la liberté d'action des agriculteurs

L'agriculture ne saurait se plier à des dates fixes, arrêtées une fois pour toutes dans un calendrier réglementaire qui fait fi des réalités climatiques : elle se soumet à la météo. Pour cette raison, les règles et les dispositifs doivent être suffisamment souples pour permettre aux agriculteurs de prendre les décisions nécessaires au moment où elles sont utiles.

Jeunes Agriculteurs propose ainsi de créer un véritable « droit d'agir en période de tension », permettant aux agriculteurs d'adapter leurs pratiques (épandages, chargement des animaux, gestion des jachères ou des couverts etc..) avec une justification a posteriori. Cette approche se substituerait aux procédures de dérogations individuelles souvent accordées trop tardivement. Cette liberté d'action ne saurait remettre en cause le versement des avances PAC.

Améliorer la gestion de l'équarissage par temps calme et en temps de crise

Les épisodes climatiques extrêmes peuvent provoquer une mortalité importante dans les élevages. Dans ces conditions, les capacités habituelles d'équarissage peuvent rapidement être saturées, laissant les éleveurs sans solution efficaces. Jeunes Agriculteurs appelle à une généralisation du suivi de l'équarissage. Ce suivi doit permettre d'informer l'agriculteur sur les collectes en temps réel ainsi que d'éventuels décalages. Il permettra également de constater si les services d'équarissage sont en mesure de répondre aux demandes notamment en cas de forts taux de mortalité. Ces informations précieuses devront faciliter l'anticipation de l'activation de solutions de repli d'urgence établies préalablement (plan d'enfouissement, mise à disposition de caissons, cloche géolocalisée). En période de forte mortalité, il doit être envisagé une collecte renforcée (7j/7), une prise en charge prioritaire des espèces à dégradation rapide et l'activation des mesures de repli.

Réformer l'assurance et accélérer la reconnaissance des pertes

Jeunes Agriculteurs demande à réduire les délais entre les CODAR afin d'accélérer la reconnaissance des pertes et de procéder au versement anticipé des indemnisations.

À plus long terme, JA défend une évolution du système assurantiel vers un fonds mutuel intégré, capable de prendre en compte les conséquences de tout aléa qui empêche de produire dans des conditions normales. Les aléas exceptionnels, doivent quant à eux pouvoir mobiliser une réserve de crise européenne renforcée.



S'agissant de l'assurance prairie, Jeunes Agriculteurs demande que les données des fermes de référence soient communiquées aux éleveurs en cas de contestation de l'indice de pousse, et que les relevés de pousse soient plus fréquents. Les données de terrain doivent également être intégrées afin d'améliorer l'indice en continu.

JA demande également que la qualité du fourrage soit intégrée dans l'indemnisation, en tenant compte du dépassement ou de la non-atteinte du stade optimal de récolte lorsque celui-ci résulte des conditions météorologiques.

Aides à la trésorerie et aides sociales

La succession des aléas climatiques, sanitaires et économiques fragilise les trésoreries. Pour JA il est inconcevable qu'un aléa survenant dans les premières années d'installation remette en cause la viabilité d'un projet d'installation.

JA demande le renforcement des outils permettant d'absorber les coups durs :

- Le plafond de l'épargne de précaution doit être relevé à 80 000 euros et son exonération fiscale portée à 100 % lorsqu'elle est réintégrée suite à un aléa climatique.
- Les prêts garantis par l'État doivent être proposés à un taux nul pour les jeunes agriculteurs installés depuis moins de cinq ans. Les suspensions de remboursements d'emprunts sont fortement encouragées.
- Le gel immédiat des fermages pour la campagne ainsi que la révision de la méthode de calcul de l'indice national des fermages, afin qu'elle

intègre des critères reflétant davantage le revenu réel et le potentiel de production.

- Enfin, les exploitations frappées par un sinistre doivent pouvoir bénéficier d'un dégrèvement total de la TFNB, d'une prise en charge des cotisations MSA et qu'à terme, le calcul de la cotisation repose sur l'année N.

Une mobilisation de tous les acteurs pour venir au soutien de l'activité économique

Les crises climatiques et sanitaires nécessitent des investissements importants que la puissance publique ne peut assumer seule.

- Jeunes Agriculteurs propose de mobiliser l'épargne et les financements privés au service de la souveraineté agricole. Cette ambition pourrait notamment se traduire par la création d'un livret d'épargne dédié et par la possibilité pour les collectivités de contribuer à des fonds de soutien.
- Jeunes Agriculteurs demande également la reconduction et le renforcement de l'INAF jusqu'en 2030.
- Enfin, Jeunes Agriculteurs propose, sur le modèle de la loi POPE de faire contribuer les entreprises fortement émettrices de GES au réensemencement des prairies.

L'adaptation de l'agriculture doit être un investissement collectif, et non une charge portée par les seuls agriculteurs.



Agir urgemment pour mettre en oeuvre une politique de gestion de l'eau

Face au changement climatique, il convient de gérer simultanément les périodes d'excès et les périodes de déficit. L'eau n'est pas rare, la France se classe d'ailleurs au deuxième rang européen en termes de disponibilité de la ressource. L'enjeu n'est plus simplement de gérer la pénurie lorsqu'elle survient, mais de conserver et de mobiliser l'eau lorsqu'elle est disponible afin de sécuriser les usages lorsque la ressource devient plus rare.

Cette politique doit d'abord reposer sur une gouvernance équilibrée. Jeunes Agriculteurs demande que la profession agricole soit représentée à hauteur d'au moins 33 % dans les commissions locales de l'eau. Conformément aux avancées de la loi d'urgence agricole, il est impératif d'accélérer les projets de stockage, de ralentissement et d'infiltration de l'eau. Les procédures administratives doivent être adaptées à l'urgence climatique, notamment pour les projets de petite taille. Dans un contexte où les pressions sur la ressource en eau devraient s'intensifier, l'accélération de la réutilisation des eaux usées est plus que nécessaire ; pour cela, elle doit s'appuyer sur un cadre réglementaire simplifié et pragmatique. De même, afin de ne pas subir l'engorgement des juridictions Jeunes Agriculteurs demande à ce que les possibilités de recours soient limitées à une saisine du Conseil d'État.

Adapter durablement les exploitations

Agir dans l'urgence ne suffira pas. Les exploitations doivent également disposer des moyens nécessaires pour adapter durablement leurs systèmes de production au climat de demain. Jeunes Agriculteurs demande ainsi la prise en charge du diagnostic climatique et économique afin que chaque exploitant puisse mesurer la viabilité de son système à l'horizon 2050 et identifier les adaptations nécessaires. Ces diagnostics doivent trouver échos dans les Projets d'avenir agricole, qui, après l'adoption de la loi d'urgence agricole doivent être déployés rapidement. Il convient de juxtaposer les moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les filières dans les adaptations et les transitions nécessaires.

L'adaptation concerne également les bâtiments d'élevage. Jeunes Agriculteurs propose à cet effet la création d'un plan d'investissement en faveur de l'amélioration et de l'adaptation des bâtiments d'élevage distinct des aides à l'amélioration classique. Ce plan doit notamment permettre d'investir dans l'isolation, la ventilation et les équipements nécessaires pour faire face aux pics de chaleur.



Retrouvez l'ensemble des propositions de notre livre blanc en scannant ce QR code :



Contacts :

Elise Dupont, conseillère productions végétales, innovation et gestion des risques - edupont@jeunes-agriculteurs.fr
Etienne Leray, conseiller relations presse et communication digitale - eleray@jeunes-agriculteurs.fr - 07 86 22 90 67